

Action pédagogique :

**Protocole
entre**

Fédération *Federation of Alliances Françaises U.S.A., Inc.* ('Fédération')
et

Délégation générale de l'Alliance française de Paris aux Etats-Unis ('Délégation')

L'objet de ce protocole, une fois rappelées les missions de la Fédération et de la Délégation, est de définir les champs d'activités respectifs des deux entités et de préciser les actions qu'il serait souhaitable qu'elles mènent ensemble afin de mieux répondre aux attentes des Alliances françaises des Etats-Unis. La réalisation de ces objectifs se fait dans le respect des missions de l'Alliance française de Paris

Missions :

La Fédération a comme mission première de soutenir, d'encourager les Alliances membres de son association à promouvoir la langue et la culture des pays francophones, et de leur porter assistance par les moyens dont elle dispose. Elle encourage également les échanges culturels entre les pays de langue française et les Etats-Unis.

La Délégation représente l'Alliance française de Paris aux Etats-Unis. Elle coordonne les activités pédagogiques, documentaires et culturelles du réseau américain tout en assurant une liaison avec les Services culturels, l'Ambassade de France et ses Consulats généraux, le ministère des Affaires étrangères.

Organisation générale :

Fédération et Délégation s'engagent à travailler de concert pour ce qui touche aux domaines essentiels de leur action commune. La Fédération apporte son soutien à la Délégation dans l'accomplissement de ses missions et, après concertation préalable, aide à l'accompagnement de ses initiatives. La Délégation, après concertation préalable, appuie les actions menées par la Fédération, y contribue, et participe à sa convention annuelle.

Fédération et Délégation s'engagent également, pour toutes les Alliances membres de la Fédération, à mutualiser leurs informations (par exemple travailler à l'harmonisation et la complémentarité du questionnaire de la Fédération avec celui de l'Alliance Française de Paris).

Il est proposé que la Présidente de la Fédération puisse participer aux réunions du réseau organisées par le Délégué général et que ce dernier puisse participer aux réunions plénières du Conseil d'administration de la Fédération.

Les réunions régionales peuvent faire appel selon leurs besoins à l'aide de la Fédération et de la Délégation.

le M

Action pédagogique :

Fédération et Délégation reconnaissent la nécessité de mettre en œuvre une logique de réseau

- en s'appuyant sur le dynamisme des Alliances qui ont vocation à être de véritables centres régionaux pédagogiques, documentaires et culturels,
- en aidant au développement d'Alliances dans les villes où l'Alliance est parfois la seule représentation française,
- en favorisant l'essor d'Alliances qui se sont rapidement développées ces dernières années,
- en encourageant des Alliances non encore enseignantes à le devenir.

A ces fins la coordination et l'animation pédagogiques du réseau américain sont assurées par le coordonnateur pédagogique après concertation avec le comité pédagogique de la Fédération et son responsable. Autour d'un projet fédérateur (AF FRAMES – *French American Educational Standards*), le coordonnateur pédagogique propose des actions visant à la professionnalisation de l'enseignement du français langue étrangère, à la prise en compte des recommandations du Conseil de l'Europe, à la mise en place de certifications reconnues, à la promotion du modèle Alliance Française d'enseignement du FLE auprès du public américain par l'entrée en vigueur du label de qualité AF Frames. Des ateliers et actions de formation répondant aux thématiques proposées sont mis en place par le coordonnateur pédagogique.

Parallèlement à ce premier objectif, la recherche de nouveaux publics (plan « Alliance enfance », partenariat avec les écoles publiques, public des jeunes professionnels...) et le développement de centres de ressources-médiathèques (projet Merlin – *Media Resources for Language Instruction*) entrent également dans les priorités que poursuit la coordination pédagogique.

Le Concours national s'inscrit aussi dans cette dynamique de promotion du français à travers le réseau de nos Alliances.

Pour mener à bien son action pédagogique, la Délégation travaille en étroite coordination avec les Alliances, la Fédération et son comité pédagogique.

Dans cet esprit, la Délégation participe à l'aide au développement des écoles mis en place par la Fédération (*School Development Grant*). Le coordonnateur pédagogique donne son avis sur les dossiers proposés par les Alliances et assure le suivi des projets retenus pour tout ce qui relève de sa compétence. Dans le cadre de l'aide apportée aux écoles, et après concertation de son comité pédagogique, la Fédération soutient les actions de formation proposées par la Délégation en direction des personnels administratifs et enseignants.

Action culturelle :

La diffusion des cultures française et francophones, les échanges culturels entre les pays de langue française et les Etats-Unis font partie intégrante de la mission des Alliances françaises.

La Délégation et la Fédération, par leur approche complémentaire, mettent à la disposition du réseau des propositions permettant aux Alliances de construire ou d'accompagner leur programmation culturelle annuelle.

La saison culturelle

Chaque année la Délégation propose et assure l'organisation d'une programmation de conférenciers de tout premier plan, s'exprimant sur des sujets riches et diversifiés se rapportant aux sciences et aux arts comme aux questions d'actualité politique ou sociétales. Ces conférenciers sont sélectionnés pour susciter, autant que faire se peut, le débat d'idées.

La Délégation prépare d'autre part une offre de projets artistiques couvrant, au delà de la musique et de la chanson, les domaines du théâtre, de la danse, du conte, du spectacle pour enfants... Ces projets de qualité, présentés en séries (jazz, classique, voix Francophones, théâtre) déclinées sur l'automne, l'hiver et le printemps sont sélectionnés pour permettre aux Alliances de composer une saison cohérente et d'améliorer leur visibilité en nouant de nouveaux partenariats.

Cette offre de manifestations est mise en œuvre dans le cadre de tournées organisées à l'échelle du pays.

A la carte (Cultural Offerings)

En continu sur son site internet, la Fédération propose à ses membres, à partir de recommandations faites par les Alliances et le comité culturel de la Fédération une palette de conférenciers et artistes locaux reconnus dans les domaines des arts, de la musique, de la danse, des techniques et civilisations...

Ces propositions complémentaires de la Délégation et de la Fédération s'inscrivent dans une volonté de faire des Alliances, en liaison avec ce qui est également proposé par les services culturels, des pôles incontournables d'échanges culturels et artistiques auprès des institutions partenaires : universités, écoles, fondations, musées, théâtres...

La Fédération peut apporter son soutien aux propositions de la Délégation de façon à permettre au plus grand nombre d'Alliances, notamment celles qui ont peu de moyens, de participer à cette saison. La création par la Fédération du *Cultural Development Grant*, dans l'esprit du *School Development Grant*, devrait favoriser cette disposition. La Délégation travaille en liaison étroite avec le comité culturel de la Fédération, le conseillant sur son offre (*Cultural Offerings*), et examinant les suggestions de la Fédération concernant les conférenciers et/ou artistes à inclure dans les propositions de la Délégation.

Cécile Crosby
Présidente de la Fédération

Pierre Hudalot,
Délégué général

Aides financières aux Alliances :

La Fédération apporte un soutien financier aux Alliances membres de son association par l'octroi de subventions sur projets spécifiques.

La Délégation s'inscrit dans les aides apportées à l'ensemble des Alliances par le ministère des Affaires étrangères et l'Alliance française de Paris. Outre l'expertise professionnelle mise à disposition du réseau américain (directeurs détachés et chargés de mission), et l'octroi de subventions d'investissement sur projets immobiliers, le soutien aux Alliances se fait également par des appuis financiers spécifiques à des opérations bien identifiées (professionnalisation du réseau, promotion du français...)

La contribution de la Fédération aux formations assurées par la Délégation, et la création du *Cultural Development Grant* permettront d'amplifier notre action commune en direction des Alliances dans les domaines des écoles, de l'enseignement et de la diffusion culturelle. Le montant du *Cultural Development Grant* sera déterminé par la Fédération, avec une éventuelle participation de la Délégation.

Communication :

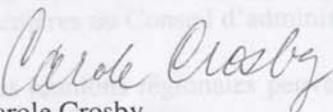
Fédération et Délégation ont développé ces dernières années des outils de communication adaptés à leurs missions. Toutes deux ont repensé leur site internet et mettent en place des moyens d'information en direction de leurs publics.

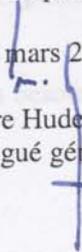
La Fédération publie actuellement un bulletin d'information, '*Federation Forum*', et la revue '*Le Magazine*'.

La Délégation s'est dotée en octobre 2005 d'une lettre d'information électronique lui permettant de communiquer avec l'ensemble des Alliances françaises des Etats-Unis et avec ses partenaires institutionnels.

Dans un souci de logique de réseau, et pour lui donner davantage de visibilité et de cohérence, une stratégie commune de communication doit être mise en place s'appuyant sur l'harmonisation des outils présents et leur complémentarité. Dans cet esprit, la Délégation est prête à étudier avec la Fédération l'ouverture de '*L'AF en bref*' en une lettre électronique commune Délégation/Fédération destinée à l'ensemble du réseau.

Les principes de concertation et de mutualisation des moyens sont à développer dans tout effort de promotion de la marque Alliance Française et de l'offre tant pédagogique que culturelle des chapitres de l'Alliance Française aux Etats-Unis. La Fédération et la Délégation devraient travailler ensemble à une campagne de promotion nationale.


Carole Crosby
Présidente de la Fédération

Le 9 mars 2007,

Pierre Hudelot,
Délégué général